

Dans les bus scolaires de Dieppe, prière d'attacher la ceinture !



Le lieutenant de police donne des conseils aux élèves du collège Dumas. Photo LP Paris Normandie

Mardi 7 octobre 2025, une opération de sécurité routière menée conjointement par la police nationale et le réseau de bus urbains Deep Mob a sensibilisé les collégiens à attacher leur ceinture.

On savait qu'il ne fallait pas parler au conducteur de bus alors qu'il conduit, le passager doit aussi attacher la ceinture de sécurité, une fois installé dans son siège le temps du trajet. L'opération menée conjointement par la police nationale et le réseau de bus urbains Deep Mob, mardi 7 octobre 2025, à la sortie du collège Alexandre-Dumas à Neuville-les-Dieppe, doit sensibiliser les élèves à faire ce geste destiné à les protéger en cas de freinage brutal.

« Important de s'attacher »

« Nous effectuons les contrôles auprès des collégiens à titre préventif, » souligne le lieutenant Armand Marzin, de la police nationale de Dieppe. « C'est important pour leur propre sécurité de bien s'attacher. » Dans le bus, une bonne moitié des collégiens avait pensé à le faire et les

autres ont écouté les conseils du policier qui a offert un petit cadeau aux jeunes. « À ma connaissance, il n'y a pas eu d'accident grave récemment avec un car scolaire dans le secteur de Dieppe. Il n'y a pas si longtemps, il y en a eu un dans l'Eure. » Ce geste de sécurité doit être exécuté par tous les passagers montant dans un car disposant d'une ceinture.

« Un freinage brusque peut arriver »

Sébastien Beatre et Frédéric Roucheux de Deep Mob ajoutent : « Comme nous circulons essentiellement en zone urbaine, il peut y avoir des freinages brusques pour tout un tas de raisons : un chien qui traverse la route, une priorité oubliée par un conducteur. Nos chauffeurs doivent rester vigilants à tout moment. » Ils rappellent : « Nos conducteurs n'ont ni airbag, ni ceinture et les passagers d'un bus urbain n'en disposent pas non plus. Il est autorisé de voyager debout. » Le civisme de chacun doit permettre à chacun en bonne santé de laisser sa place assise à une personne qui a des difficultés à se tenir debout.